Image not found or type unknown

Chéque vacances d'une agence de batiment

Par **fougeray virginie**, le **18/10/2016** à **12:15**

bonjours,
mon mari a été licencié de son entreprise de BTP , et il avait pris des chèque vacances qu'il a payé 90 euros . Il a été licencié au mois d'octobre 2015 . Mais il n'a jamais reçu les chèques vacances payer 90 euros . Comment faire pour les réclamer ou est ce qu'il faut qu'il écrive pour les réclamer car le chèque de 90 euros a été encaisser en 2015 mais on les a jamais reçu merci de me répondre car du coup on est pas partis en vacance et j'aimerais quand même faire profiter mes enfants des chèques vacances merci de me répondre

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés